

Affaire suivie par :
Christèle Lenglet Mélot
IEN EG Lettres
Tél : 06 12 58 11 52
Mél : christele.lenglet-melot@ac-besancon.fr

Fabrice Peyrot
IA-IPR EVS
Tél : 07 86 96 75 75
Mél : fabrice.peyrot@ac-besancon.fr

Rectorat de Besançon
10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Besançon, le 6 novembre 2025

Christèle LENGLET MÉLOT
Fabrice PEYROT
Inspecteurs territoriaux
Référents académiques « Laïcité, Valeurs de la République »

à

Madame l'Inspectrice d'académie,
Directrice académique des services de l'éducation nationale
de Haute-Saône

Messieurs les Inspecteurs d'académie, Directeurs
académiques des services de l'éducation nationale du
Doubs et du Jura

Monsieur le secrétaire général
de la DSDEN du Territoire de Belfort

Objet : Concours régional de la laïcité

L'Observatoire régional de la laïcité de Bourgogne-Franche-Comté met en place, en partenariat avec les rectorats de Besançon et de Dijon, un concours régional dont l'objectif est de sensibiliser les élèves aux valeurs républicaines et au principe de laïcité.

Pour cela, les élèves sont invités à s'exprimer, de manière créative, sur le thème retenu pour l'édition 2025-2026 : *La laïcité, garante de nos libertés*. La production, individuelle ou collective, peut prendre plusieurs formes : affiche, bande-dessinée, vidéo, podcast, exposition œuvre plastique, chanson, poème...

Le concours est ouvert aux classes du cycle 3, des collèges, des EREA et des lycées généraux, technologiques et professionnels.

Les professeures et les professeurs des écoles qui, dans une perspective originale, souhaitent travailler sur cette thématique avec les élèves qui leur sont confiés pourront inscrire les classes concernées en renseignant, sur le [site de l'Observatoire régional de la laïcité](#), le dossier d'inscription et ses annexes. Y figurent également le règlement détaillé du concours, la présentation de ses modalités et des prix remportés.

Aussi nous vous prions de bien vouloir transmettre la présente lettre aux IEN du premier degré des quatre départements de l'académie pour que ces collègues puissent à leur tour la communiquer aux directrices et directeurs des écoles.

La date limite de dépôt des productions est fixée au 15 mars 2026.

Les référents académiques « Laïcité, Valeurs de la République »



Christèle LENGLET MÉLOT

Fabrice PEYROT